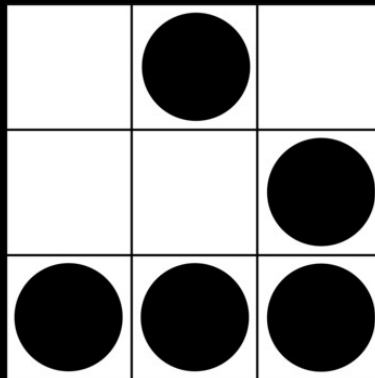


Pour la Liberté

Du bon usage de la Piraterie

Florent Latrive

Version 9.3



Copyright © U.C.H Pour la Liberté

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.1 ou ultérieure publiée par la Free Software Foundation.

Une copie de cette Licence est incluse dans la section « GNU Free Documentation License » de ce document.

9 8 7 6 5 4 3 2 1

Table des matières

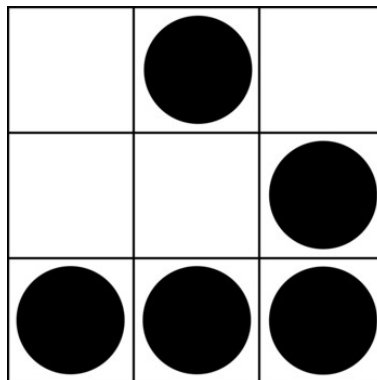
Du bon usage de la Piraterie	3
Préface.....	5
Introduction - Tous pirates.....	6
Chapitre 1 - Qu'est ce qu'un pirate ?.....	11
Chapitre 2 - Idées reçues.....	22
Chapitre 3 - Savoirs et cultures libres.....	33
Chapitre 4 - La connaissance, un lien ou un bien ?.....	44
Chapitre 5 - Politique de l'immatériel.....	53
Chapitre 6 - La rareté contre l'abondance.....	60
Épilogue.....	71
Bibliographie.....	73
Annexe A - Licence de documentation libre GNU.....	77
Annexe B - Texte original de la licence GNU FDL.....	83

Du bon usage de la Piraterie

Culture libre, sciences ouvertes

Florent Latrive

2004



*Cette œuvre est publiée ici sous la licence [Creative Commons CC-BY-NC-SA](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)
et peut être reproduite, excepté à des fins commerciales, et seulement avec des conditions
identiques.*

Préface

C'est un mouvement sorti de nulle part, mais qui est désormais présent partout dans le monde. C'est un mouvement qui vise à modifier dans l'esprit d'un public oublieux une idée familière et confortable. Cette idée veut que la propriété doit être protégée, que la culture et la connaissance peuvent être appropriées, et qu'en conséquence la culture et la connaissance doivent être protégées de la même façon que nous protégeons n'importe quelle propriété. Comme l'a résumé l'ex-président de la Motion Picture Association of America Jack Valenti: « Les titulaires de droits de propriété intellectuelle doivent se voir accorder les mêmes droits et la même protection que tous les autres **propriétaires**... »

Durant ces dernières décennies, cette vision erronée était inoffensive. Avec l'émergence des technologies numériques, il est désormais indispensable de la combattre. Car si ces technologies permettent un extraordinaire bouillonnement créatif et facilitent la circulation des savoirs, elles peuvent aussi être utilisées pour restreindre et contrôler la culture et la connaissance d'une façon qu'aucune société libre n'a jamais tolérée jusque-là.

L'idée reçue commune à propos de la culture et de la connaissance n'a en fait rien à voir avec la propriété. Ce mouvement n'est pas réuni autour de l'idée que la propriété est mauvaise, ou que « la propriété, c'est le vol ». L'erreur provient plutôt d'une confusion sur la manière dont la culture et la connaissance sont protégées à travers la propriété. Aucun doute que le copyright (que l'on distingue du droit moral) puisse être acheté et vendu. Aucun doute qu'un brevet donne à son titulaire un droit exclusif d'utiliser l'invention découverte. Mais ces attributs de contrôle ont historiquement toujours été équilibrés par d'importantes limites. Nous protégeons l'expression par un droit exclusif avec le copyright, mais pas les idées. Nous protégeons ce droit pour un temps limité, mais pas à perpétuité. Nous protégeons ce droit contre certaines indignités, mais pas contre la critique ou les injures. Nous protégeons, certes, mais nous maintenons l'équilibre avec une valeur bien plus fondamentale de nos sociétés, avec la conviction que la connaissance et la culture doivent se disséminer le plus largement possible.

C'est cet argument qui doit porter. Il doit partout éclairer les consciences. Cela ne sera pas fait d'une seule manière et de façon universelle. Bien que les valeurs de libertés qu'il reflète soient universelles, les moyens par lesquels ces valeurs seront défendues sont particulières à chaque peuple et à chaque culture.

Ce livre important de Florent Latrive tout à la fois enseigne et met en œuvre ces valeurs de liberté. À travers une explication détaillée des origines et de la nature de ce que l'on appelle désormais « propriété intellectuelle », Latrive aide à la replacer dans un contexte social plus large. Et en rendant son texte disponible librement sous une licence Creative Commons¹, il démontre la valeur des arguments qu'il défend. Il y a dans ce livre certaines idées qui sont celles de Latrive. Elles sont bâties sur le travail de beaucoup. Et en rendant son travail librement disponible, il s'assure que d'autres pourront aussi s'appuyer sur ces idées. Peu de gens pourraient ne pas être convaincus par les arguments développés ici, dans un monde où la raison serait la seule force qui compte. Mais il s'agit d'un combat qui dépasse de beaucoup la seule raison. Il y a des intérêts très puissants qui sont menacés par les vérités que ce livre expose. Ils ont répondu à cette menace en poussant les gouvernements partout dans le monde à protéger toujours plus leurs *business models*.

Nous devons aider d'autres gens à réaliser que la liberté n'est pas l'anarchie. Qu'affirmer la liberté intellectuelle et culturelle n'est pas nier le rôle de la loi dans la protection des artistes et de leur créativité. Le choix binaire présenté par Hollywood est aussi éloigné de la réalité que la version du *Bossu de Notre-Dame* de Disney est éloigné de Victor Hugo. Laissons la vérité subtile de ce puissant message trouver d'autres voix encore en France, et partout dans le monde. Car la vérité n'a jamais eu d'autre force que les voix puissantes qui la défendent.

Lawrence Lessig

[Lawrence Lessig](#) est professeur de droit à l'Université de Stanford (Californie) et président du conseil d'administration de Creative Commons.

¹. <http://www.freescape.eu.org/piraterie>